

Décision

Générale

colonial

Décision n° 688 du 30 mai 1953 :

n° 688

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 mai 1953

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Naut (Janine) est engagée, à titre essentiellement précaire et révocable, en qualité de dame-employée auxiliaire 2e catégorie et mise a la disposition du Chef du Service des Postes et Télécommunications, en remplacement numérique de Mme Crevel, licenciée. La présente décision aura effet pour compter du 15 juin 1953.